



*« On ne va pas à l'école pour être meilleur que les autres...
... mais bien pour devenir meilleur que soi-même. »*

Ecole communale fondamentale de Mousty

Rue des Coquerées 4
1340 Ottignies
010 43 64 30
ecoledemousty.oln.be
Direction : Dominique Destrebecq
direction@ecoledemousty.oln.be

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
est un des outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers de l'article 6 du décret Missions du 24 juillet 1997. Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières

que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur. Le projet d'établissement prolonge et concrétise le

projet pédagogique. Il met en relation des éléments concrets qu'ils soient d'ordre pédagogique, relationnel, organisationnel... avec les projets éducatif et pédagogique.

Mouvement intellectuel



Afin de mettre en œuvre les objectifs généraux fixés par le décret «Missions», l'école fondamentale de Mousty propose un encadrement veillant au développement harmonieux et cohérent des élèves.

OBJECTIF : Ecole en mouvement qui construit des apprentissages rigoureux par une pédagogie active et la mise en place de démarches en respectant le rythme de l'enfant.



- Projets de classe, de degrés ou d'école (ponctuels ou annuels)
- Continuité dans les apprentissages : en primaire, en principe, l'enseignant suit les enfants durant deux ans.
- Devoirs, leçons, évaluations formatives et sommatives (périodiques, internes, examens, CEB)
- Démarche scientifique
- Droit à l'erreur
- Aide aux enfants en difficultés : psychologue, logopède, remédiation, soutien pour les enfants ne maîtrisant pas certains apprentissages, PMS

*« Il est de la nature même de l'école d'être le lieu de l'erreur possible, le lieu de l'erreur bénéfique, le lieu où il faut se tromper...
... et comprendre ses erreurs pour ne plus se tromper quand on sort de l'école. »*

Albert Jacquard

Mouvement linguistique



OBJECTIF : école en mouvement qui encourage le langage oral et écrit, tant en français qu'en néerlandais.

- Albums mensuels en maternelles
- Cahier de vie en maternelles
- Exposés divers en groupes ou individuels
- Néerlandais à partir de la 3^{ème} maternelle
- Cours de théâtre de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire et présentation du spectacle au Centre Culturel
- Parrainage de lecture interclasses
- Bibliothèque communale



« L'important n'est pas de bien ou mal parler mais de parler. »

P. Falardeau

Mouvement socio-culturel



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui suscite l'ouverture d'esprit, le goût de la culture et de la recherche au travers des activités, qui stimule et exploite la motivation, le désir de se surpasser.



- Excursions d'un jour selon le projet ou l'actualité
- Classes de dépaysement
- Abonnements divers
- Accès à internet : cyber local
- Travaux en équipes
- Projets de classe
- Jeunesses musicales - Rythmes, danses, chants
- Fête des grands-parents (1^{ère} et 2^{ème} primaire)
- Personne(s) ressource selon le projet
- Activité théâtre au Centre Culturel (à partir de la 3^{ème} primaire)

Tout enfant ne demande qu'à apprendre, l'école lui ouvre les portes.

Mouvement physique



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui développe les habiletés gestuelles, motrices et la condition physique.

- Découvertes de nouveaux sports proposés par des associations sportives
- Psychomotricité en maternelle et journée « Sportorama »
- Natation dès la 3^{ème} maternelle - brevet de natation en primaire
- Journées sportives proposées par la FSEOS
- Marche parrainée à laquelle toute l'école participe
 - Brevet du cycliste (5^{ème} primaire)
 - Course d'orientation
 - Participation systématique à une invitation ponctuelle au sport (Adeps-Croix-Rouge-patinage sur glace)
 - Jeunesses musicales : expression corporelle
 - Relaxation
 - Projet « Vise ta forme »
 - Circomotricité
 - Braingym

Un esprit sain dans un corps sain.

J'adore le sport, on en fait très souvent dans mon école.

Mouvement artistique



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui développe l'expression de soi au travers d'activités créatrices. Elle fait découvrir les différents styles d'expressions artistiques au travers d'artistes connus.

- Visites de musées, d'expositions
- Atelier dessin en 3^{ème} et 4^{ème} primaire
- Découverte et application de techniques diverses
- Jeunesses musicales en maternelles, P1 et P2
- Activité théâtre à partir de la 3^{ème} primaire
- Présentation des réalisations des enfants

« Toutes les semences d'aujourd'hui sont les fleurs de demain. »

Proverbe chinois

Mouvement environnemental



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui sensibilise l'enfant à l'observation, à l'étude et au respect de l'environnement ainsi qu'à l'hygiène et au bien-être.



- Jardin : jeux, plantations
- Excursions (ferme, canal...)
- Classes de dépaysement
- Projet collations diététiques
- Tri de déchets
- Collecte de déchets recyclables : bouchons, piles...
- Semaine des... pour toute l'école (ex.: les sciences en 2011-2012)
- La ferme aux quatre saisons (maternelles)
- ONE : Hygiène dentaire
- Distribution de potage à 10 h pour les maternelles

Je découvre, j'expérimente, je partage mes idées, je me sens bien dans un cadre familial et convivial.

Mouvement affectif et moral



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui favorise l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant.



- Accueil en maternelles
- Enn principe, continuité avec le même titulaire par cycles de 2 ans en primaire
- Transmission de référentiels lors d'un passage de cycle
- Conseils de classe
- Conseils d'école
- Application de la communication non-violente
- Projets mis en place pour accueillir des enfants différents : malvoyants, malentendants...
- Tours de parole
- Jeux de coopération
- Etude des humeurs, des émotions en maternelle
- Braingym
- Confiance en soi



Quand je suis triste, quand je rencontre une difficulté, j'en parle et je suis écouté.

Mouvement philosophique et citoyen



OBJECTIF : Ecole en mouvement qui encourage au respect de la personnalité et des convictions différentes . On y lutte contre toute forme de violence par des pratiques de la démocratie et de la citoyenneté responsable.

- Cours philosophiques
- Projets citoyens
- Collecte de jouets
- Participation active au Conseil Communal des Enfants :
 - élection en bonne et due forme des conseillers et des suppléants
 - Conseils de classe
 - Conseils d'école
 - Règlement d'ordre intérieur
 - Opération 11.11.11
 - Opération Souris
 - Marche parrainée au profit de ...
 - Personne(s) ressource selon le projet
 - Ateliers Philo del Arte
 - Entraide, coopération
 - Travaux de groupes



« Il ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce. »

Chacun est accepté avec ses différences, chacun a la possibilité de trouver sa place dans le groupe, de s'exprimer.

FINALITÉ : Promouvoir une personne épanouie, responsable, tolérante, compétente, apte à s'approprier des savoirs, à acquérir des compétences et à prendre une place active et créatrice dans la vie sociale, culturelle et économique mais aussi une personne productrice de savoirs dans son environnement.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Favoriser la communication bienveillante.
(en accord avec le décret)



En guise de conclusion

Vers un citoyen responsable :

- Bien-être de l'enfant
- Un corps en mouvement
- Ecole familiale
- Les enfants y sont acteurs
- Favoriser l'esprit de recherche
- Education à la santé
- Apprentissages adaptés aux difficultés rencontrées
- Développement de la confiance en soi, de l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant
- Ouverture sur le monde

Mouvement inclusif

LA CLASSE INCLUSIVE, porte d'entrée à l'éveil à la diversité !

OBJECTIF : Enseignement de qualité et parcours de réussite pour chaque élève quelle que soit sa différence.

- Acceptation des autres et de leurs différences
- Accueil de 8 enfants de l'école du Grand Tour (enseignement spécialisé de type 2)
- Organisation de ponts quotidiens entre tous les enfants via les récréations, les temps de midis, les cours de psychomotricité, les excursions...
- Accrochages dans les classes ordinaires pour des activités cognitives
- Soutien ponctuel aux enfants de l'ordinaire pour un accompagnement plus spécifique
- Renforcement du développement du respect de l'autre, de l'empathie, de l'estime de soi
- Faire du bien-être de chaque enfant une lutte au quotidien
- En acceptant les différences de l'autre, on apprend à accepter ses propres faiblesses

C'EST QUOI UNE ÉCOLE INCLUSIVE ?

Une école inclusive, c'est une école ouverte à la différence.

Des enfants porteurs d'une déficience mentale modérée ou sévère y suivront un enseignement primaire adapté, prodigué par des professionnels spécialisés, tout en vivant des temps communs avec le reste de l'école (récréation, repas...).

En fonction de leurs capacités et de leur projet individuel, ils pourront suivre quelques heures de cours dans les classes ordinaires accompagnés d'un professionnel.

- ✓ **L'inclusion.** Faire partie intégrante de la société, être reconnu comme un élève à part entière au sein d'un groupe, au-delà de sa situation de handicap. Rassembler les fratries au sein d'un même établissement scolaire.
- ✓ **Le développement des compétences sociales.** Au contact des autres enfants, par imitation et découverte des codes sociaux, les enfants porteurs de déficience mentale peuvent développer leurs aptitudes et améliorer leurs relations avec autrui. Cela favorise également le développement de son autonomie et de son indépendance.
- ✓ **La stimulation de la communication verbale.** Evoluer dans un "bain de langage" auprès des autres enfants favorise la compréhension et le développement du vocabulaire en lien avec les activités de la vie quotidienne.
- ✓ Possibilité de vivre des moments d'apprentissage au sein d'une classe ordinaire.

- ✓ **L'ouverture à la différence.** Chaque enfant est une personnalité à découvrir avec ses forces, ses faiblesses, ses origines. Chacun a alors sa place à l'école.
- ✓ **Diminution du (cyber)harcèlement.** Favoriser les interactions entre tous les enfants permet à chacun d'aller au-delà de ses appréhensions. Ces rencontres suscitent le développement des valeurs telles que le respect d'autrui, la tolérance et la coopération.
- ✓ **Bénéficier des outils pédagogiques de la classe spécialisée.** Par ce projet, la collaboration entre les professionnels est à la base d'un accueil de qualité pour tous. Chaque enfant peut alors bénéficier des ressources présentes au sein de l'établissement scolaire.



Différent,
ça veut pas dire moins bien,
ça veut dire pas pareil.

L' ASBL ALL-IN

L'ASBL all-in a pour objectif général de promouvoir une société plus inclusive.

Rejoignez-nous dans nos projets : www.all-in.asbl.be

Plan de pilotage – Contrat d’objectifs

École communale de Mousty

Septembre 2019-Juin 2025

Contexte général – Le Pacte pour un enseignement d’excellence :

Amélioration du système éducatif

> Plus d’équité et de qualité

Nouvelle dynamique de gouvernance des établissements

> Autonomisation et responsabilisation des directions et des équipes éducatives

Objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves
- Augmenter la part des diplômés du secondaire supérieur
- Réduire les différences entre les plus favorisés et les moins favorisés
- Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
- Réduire les changements d’école au sein du tronc commun
- Augmenter l’inclusion des élèves à besoins spécifiques
- Accroître les indices du bien-être à l’école et du climat scolaire

Du Plan de pilotage au contrat d’objectifs > un processus en étapes :

- Réaliser un état des lieux: diagnostic étendu, factuel et partagé
 - > Identifier forces et faiblesses
 - > Déterminer les causes racines
- Définir des objectifs spécifiques
 - > Planifier des stratégies
- Contractualiser le PDP pour qu’il devienne Contrat d’objectifs pour 6 ans
- Mettre en œuvre et assuré le suivi du Contrat d’objectifs
 - > Dès septembre 2019 pour les écoles en phase 1

État des lieux et diagnostic :

Outils d’analyse :

- Données du gouvernement (ancien Tabor)
- Outil Miroir (parents, enseignants et P5P6)
- Résultats aux évaluations externes non certificatives

Travail réalisé avec la cellule de conseil et de soutien pédagogique du CCEP

État des lieux et diagnostic – indicateurs :

- Données relatives à la structure, l’encadrement et la population scolaire
- Dynamique collective
- Apprentissages
- Parcours des élèves
- Climat scolaire

État des lieux et diagnostic – 3 thématiques transversales :

- Pratiques collaboratives
- Plan de formation
- Tronc commun

État des lieux et diagnostic – 15 thématiques spécifiques :

- Les actions pédagogiques: réussite et maîtrise des apprentissages
- Les dispositifs d’accrochage scolaire
- Les dispositifs d’adaptation et d’encadrement spécifiques
- Les aménagements raisonnables et l’intégration

- L'orientation des élèves
- L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement
- La prévention et la prise en charge des discriminations et violences
- L'insertion des outils numériques
- L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants
- Le partenariat et la collaboration avec les parents
- L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture
- L'apprentissage et l'accès aux sports
- La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires
- La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Contrat d'objectifs de l'école communale de Mousty 2019-2025

1. Réduire l'écart type en lecture lors des évaluations externes non certificatives en P3 et en P5 de 2025

Actions :

- analyser les résultats des évaluations externes non certificatives en lecture
- définir un plan de matière par année d'étude ou par cycle
- mettre en place différents outils et stratégies pour amplifier le vocabulaire
- aménager des espaces propices à la lecture plaisir
- organiser des ateliers lecture en parrainages

2. Réduire l'écart type en grandeurs lors des évaluations externes non certificatives de 2023

Actions :

- analyser les résultats des évaluations externes non certificatives en grandeurs
 - définir un plan de matière par année d'étude et par cycle
 - créer dans les classes, le verger et les cours de récréation des repères visuels communs
- renforcer les compétences spécifiques des enseignants par la formation
- lister toutes les activités de grandeurs qui se font dans les différentes classes
 - inventorier les fichiers et matériel existant déjà dans l'école
 - associer à la démarche les professeurs d'éducation physique

3. Instaurer des règles de vie concertées au sein de l'école ainsi que différents espaces de médiation (2021)

Actions :

- créer un règlement avec les différents acteurs : élèves, enseignants et accueillants
- établir l'échelle des sanctions en rapport au règlement
- assurer la prise de connaissance le règlement
- établir un conseil d'école
- établir un conseil des enseignants
- organiser des formations sur la gestion des conflits
- organiser un temps de médiation entre les accueillants

4. Réduire le taux de maintien en maternelles

Actions :

- favoriser les concertations entre enseignants d'un même cycle
- décloisonner les classes d'un même niveau
- décloisonner certaines activités maternel/primaire
- organiser des parrainages entre classes
 - identifier les faiblesses des enfants le plus rapidement possible
 - compléter un dossier de l'élève tout au long de sa scolarité
 - collaborer avec des personnes extérieures
 - réaliser des aménagements raisonnables

3 stratégies transversales :

- Pratiques collaboratives > formations
- Plan de formation
- Tronc commun > formations nouveaux référentiels et programmes

Règlement des études

École communale de Mousty

Déclaration de principe :

Tout pouvoir organisateur établit pour chaque niveau d'enseignement, le règlement général des études. Le règlement des études définit les critères d'un travail scolaire de qualité ainsi que les procédures d'évaluation, de délibération et de communication des décisions de l'école.

1. Critères d'un travail de qualité :

Les exigences de l'école portent sur :

- a. le sens des responsabilités qui se manifestera par :
 - ✓ le souci d'acquérir des savoirs et des compétences,
 - ✓ la participation active aux cours et aux activités scolaires,
 - ✓ la volonté d'écoute,
 - ✓ la prise d'initiatives,
- b. la prise en charge correcte des activités scolaires par :
 - ✓ le respect des échéances et des délais,
 - ✓ le respect des consignes qui n'exclut pas un sens critique,
 - ✓ la tenue correcte du journal de classe,
- c. l'acquisition progressive d'une méthode de travail efficace,
- d. la capacité à s'intégrer dans une équipe et à travailler en solidarité avec autrui.

2. Les travaux individuels :

- ✓ ordinaires, obligatoires pour tous ;
- ✓ de dépassement ou de remédiation, conseillés à certains ;
- ✓ des informations au sujet des travaux peuvent être demandées auprès de chaque membre coresponsable du groupe de l'élève.

Chacun accepte, assume et finalise la tâche dans les délais fixés ; au degré supérieur de l'école primaire, l'étalement pourrait porter sur 2 voire 3 semaines.

3. Les travaux collectifs :

Le groupe sera autonome quant à sa façon de procéder. Les fréquences seront variables d'après les projets. Donner son avis, accepter celui des autres, la participation active, le partage et l'entraide, la prise de responsabilité sont des notions à amplifier.

4. Les travaux de recherche :

Vont permettre de s'organiser, de planifier, de solliciter de l'aide, de consulter des documents à l'école, à la maison. Ces travaux seront soignés et rigoureux. On les retrouvera fréquemment dans les disciplines d'éveil et d'éducation civique. L'objectivité et l'esprit d'initiative seront mis à contribution. Les enfants ont accès au local Cyberclasse.

6. Les leçons collectives :

Utiles pour fixer une notion peu ou mal comprise, relevée dans une activité quelconque.

7. Les travaux à domicile (individuels ou collectifs) :

Dans le respect de la circulaire n°108, du 13 mai 2002, les travaux à domicile sont conçus comme le prolongement d'apprentissages déjà réalisés durant les périodes de cours. Le travail doit pouvoir être réalisé par l'enfant seul (grâce parfois à des documents fournis par l'école ou une aide extérieure : bibliothèque, internet...). Ces travaux ne donnent pas lieu à une cotation. Leur correction, dans une perspective formative, se fait à l'école. Le plus souvent, les devoirs sont planifiés une semaine à l'avance par l'intermédiaire du journal de classe. Ce travail n'excèdera pas 20 minutes par jour en P3 et P4 et 30 minutes en P5 et P6.

Des révisions peuvent être proposées lors des périodes d'évaluation.

8. Les moments d'évaluation formelle :

a) Évaluation formative :

Se fait au cours de l'apprentissage pour permettre le réajustement de la didactique.

Permet de découvrir où et en quoi l'élève éprouve des difficultés, en vue de lui proposer ou faire découvrir des stratégies qui lui permettront de progresser.

Cette évaluation accepte les erreurs car elles sont sources d'apprentissages.

Elle favorise l'entraide en valorisant les réponses correctes et les réussites.

b) Évaluation sommative :

Elle s'effectue en fin d'apprentissage. Elle permet d'estimer les connaissances acquises par l'apprenant.

Le bulletin sera remis suivant un calendrier transmis aux parents en début d'année, en principe 4 fois l'an.

3 réunions sensibiliseront les parents sur l'évolution du travail à accomplir ou accompli.

c) Évaluation certificative :

L'élève est confronté à des épreuves externes dont les résultats lui permettent de passer dans le cycle supérieur.

- ✓ Fin du cycle 5/8 : 50 % dans les différentes branches sont nécessaires.
- ✓ Fin du cycle 9/12 : idem
- ✓ Fin de P6 : évaluations certificatives en vue de l'octroi du CEB.

9. Documents :

L'organisation des classeurs ainsi que la présentation de documents clairs, propres, lisibles et correctement rédigés sont indispensables.

10. Matériel individuel et collectif :

- ✓ Répartir les responsabilités par un tableau des charges.
- ✓ Prévoir, par classe, un code pour le non-respect de sa tâche.
- ✓ Les enfants contribuent à la remise en ordre du local.
- ✓ L'entraide et la solidarité sont préconisées.

11. Réunions de parents :

Pour assurer la meilleure collaboration possible entre école et famille et comprendre l'évolution de l'enfant, les enseignantes de maternelles et des classes primaires impaires organiseront en début de chaque année, une réunion collective d'informations. Les enseignants y présenteront toutes les informations d'ordre général concernant le fonctionnement de la classe.

Trois rencontres individuelles seront prévues afin de faire le point sur le développement de chaque enfant. **Ces rencontres sont importantes pour assurer le suivi des élèves. Chaque parent s'engage donc à y participer activement.**

12. Contacts entre l'école et les parents :

Les parents peuvent rencontrer les enseignants, les membres du CPMS soit lors de réunions de parents, soit sur rendez-vous auprès de la direction de l'école.

Le cahier de communications sera visé régulièrement à l'école maternelle et ensuite remis dans le cartable.

De nombreuses informations concernant la vie de l'école, la vie de la classe sont transmises, régulièrement, par courriels. Si néanmoins, vous souhaitez en recevoir une copie papier, merci de nous en faire part.

13. Travaux spécifiques :

Chaque groupe d'élèves sera soumis à certains travaux bien spécifiques (selon l'âge ou la branche,...) et selon une fréquence déterminée en début d'année scolaire par son équipe éducative (exemple :

élocutions). Le journal de classe en portera trace. Les élèves seront avertis à l'avance de la remise des travaux.

14. Cas non prévus dans ce règlement d'études :

Ces cas seront toujours débattus en concertation par l'équipe éducative de l'école communale de Mousty, en présence de la direction.